

27 Mai 2018



GRAND PRIX HYPER Savenay



10h30—Course Départementale D3-D4

12h00—Course Minimes

Challenge des sprinters Bryan COQUARD

12h00—Course Départementale en ligne
(D1 D2)

15h30— Course Régional 2-3— Junior



Maillots distinctifs pour chaque catégorie

Animé par Damien Martin,
Speaker officiel du Tour de France

Avec la présence de Bryan COQUARD,
Leader de l'équipe professionnelle Vital Concept Cycling Club



Déroulement de la journée :

9h00 – ouverture engagement Course Départementale 3 et 4 (lieu-dit l'Ormeau)

10h00 - Départ Course Départementale 3 et 4

11h45 – Podium Course Départementale 3 et 4

11h00 - ouverture engagement Course Minime « Trophée des sprinter Bryan Coquard » (lieu-dit l'Ormeau)

12h15 – Départ Course Minimales « Trophée Bryan Coquard »

13h30 – Podium Course Minimales « Trophée Bryan Coquard »

11h00 - ouverture engagement Course Départementale 1 et 2 en ligne « GP Hyper U SAVENAY » sur le site de l'Hyper U Savenay, Centre Commercial de la Colleraye.

Remise des plaques de cadres et dossards

11h45 – Réunion des directeurs sportifs sur le site de l'Hyper U Savenay, Centre Commercial de la Colleraye

12h30 - Départ Course Départementale 1 et 2 en ligne « GP Hyper U SAVENAY » sur le site de l'Hyper U Savenay, Centre Commercial de la Colleraye

14h30 – Podium Course Départementale 1 et 2 en ligne « GP Hyper U SAVENAY »

14h30 - ouverture engagement Course Régionale 2-3J

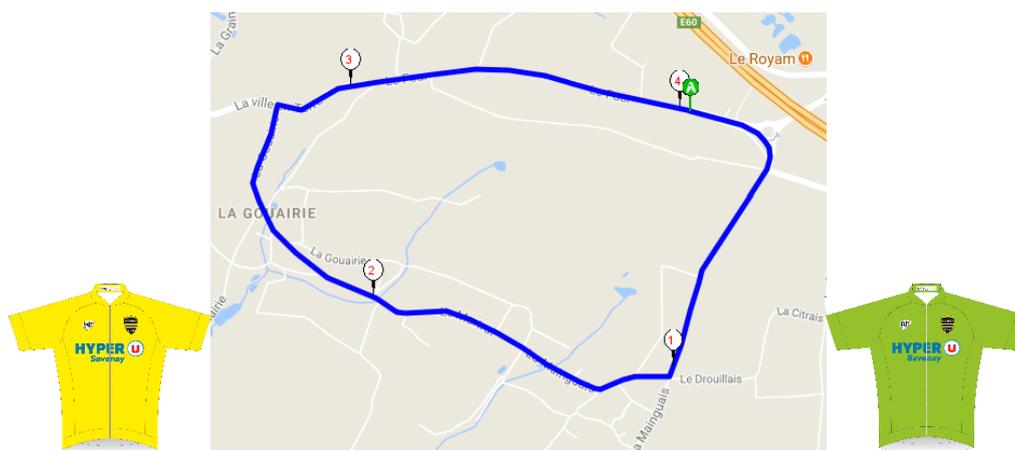
15h30 – Départ Course Régionale 2-3J

18h15 – Podium Départ Course Régionale 2-3J

L'intégralité des courses se dérouleront sur le circuit de la Mainguais :



Circuit Course départementale 3 et 4:



Règlement de la course :

Art1 – Organisation Générale :

La course D3 D4 est organisée par le Vélo Club Savenay sous les règlements de la FFC.
Elle est organisée le 27 mai 2018 à 10h.

Art2 – Type d'épreuve :

L'épreuve est ouverte aux coureurs D3 D4 sur un circuit de 4km à parcourir 15 fois.

Art3 - Participation :

Les engagements se font par internet sur le site de la FFC

Art4 – Identification des coureurs :

Des dossards seront distribués aux coureurs lors de l'émargement. Ils sont la propriété du VC Savenay et devront être rendu dès la fin de l'épreuve.

Art5 – Classement :

Le classement de l'épreuve sera établi selon l'ordre de passage sur la ligne d'arrivée. Une vidéo Finish sera mise à disposition du juge à l'arrivée.

Le classement sprinteur sera attribué par addition des points obtenus aux différents classements MS.

Le barème des points distribués aux différents MS est le suivant : 1^{er} :5pt, 2^e : 3pt, 3^e : 2pt, 4^e : 1pt

En cas d'égalité aux points sur ces 2 classements, le classement général départagera les coureurs.

Art6 – Grille des prix

Les prix de l'épreuve seront des prix en nature

Art7 – Protocole :

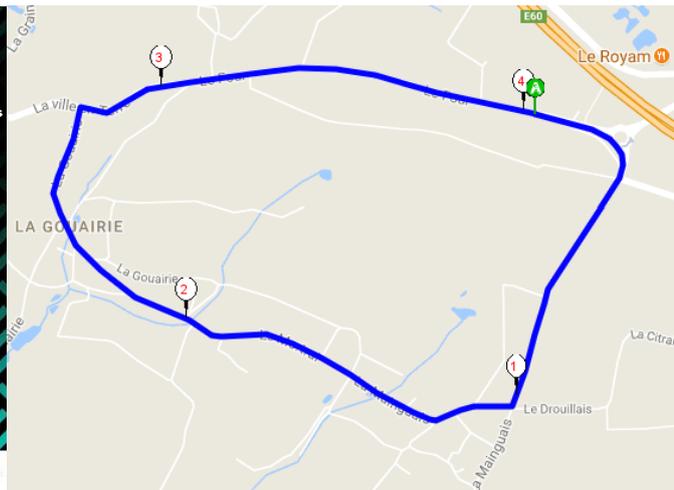
Les coureurs suivant devront se présenter au podium dans les 10 minutes suivant l'arrivée :

-Les 3 premiers de l'épreuve

-Le meilleur Sprinteur

L'ensemble des remises protocolaires se déroule au podium d'arrivée. Le vainqueur recevra le maillot jaune Hyper U Savenay et le meilleur sprinteur recevra le maillot vert Hyper U Savenay

Circuit Course Minimes « Trophée Bryan Coquard » :



Règlement de la course :

Art1 – Organisation Générale :

La course Minime « Trophée Bryan Coquard » est organisée par le Vélo Club Savenay sous les règlements de la FFC.

Elle est organisée le 27 mai 2018 à 12h15.

Art2 – Type d'épreuve :

L'épreuve est ouverte aux coureurs Minimes sur un circuit de 4km à parcourir 9 fois.

Art3 - Participation :

Les engagements se font par internet sur le site de la FFC

Art4 – Identification des coureurs :

Des dossards seront distribués aux coureurs lors de l'émargement. Ils sont la propriété du VC Savenay et devront être rendu dès la fin de l'épreuve.

Art5 – Classement :

Le classement de l'épreuve sera établi selon l'ordre de passage sur la ligne d'arrivée. Une vidéo Finish sera mise à disposition du juge à l'arrivée.

Le classement sprinteur sera attribué par addition des points obtenus aux différents classements MS.

Le barème des points distribués aux différents MS est le suivant : 1^{er} : 5pt, 2^e : 3pt, 3^e : 2pt, 4^e : 1pt

En cas d'égalité aux points sur ces 2 classements, le classement général départagera les coureurs.

Art6 – Grille des prix

La grille de prix attribue 91€ sur 10 coureurs

Art7 – Protocole :

Les coureurs suivant devront se présenter au podium dans les 10 minutes suivant l'arrivée :

-Les 3 premiers de l'épreuve

-Le meilleur Sprinteur

L'ensemble des remises protocolaires se déroule au podium d'arrivée.

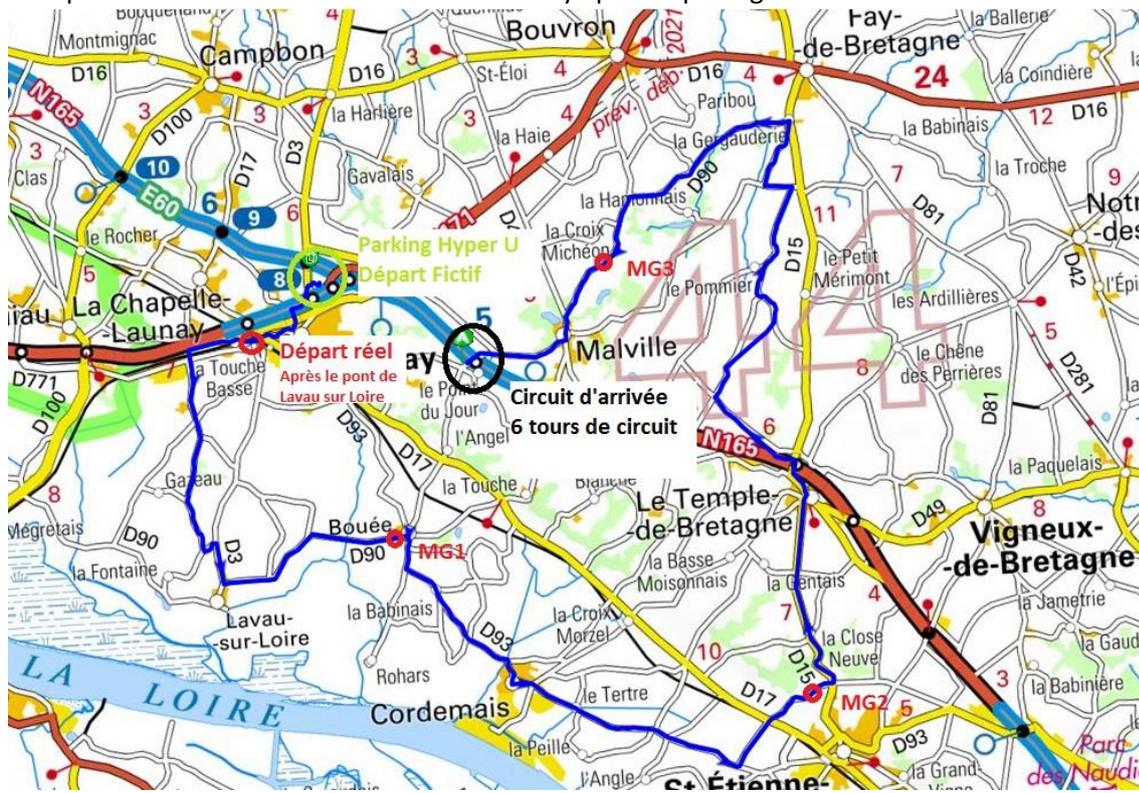
Le vainqueur recevra le maillot jaune « Trophée Bryan Coquard » ainsi qu'un maillot du Vital Concept Cycling Club

Le Meilleur sprinteur recevra le maillot vert « Trophée Bryan Coquard »

Circuit Course départementale 1 et 2 « GP Hyper U SAVENAY » :

Le départ sera donné depuis le magasin Hyper U SAVENAY (voir plan ci-dessus).

Le départ réel sera donné à la sortie de Savenay après le passage de la voie ferrée.



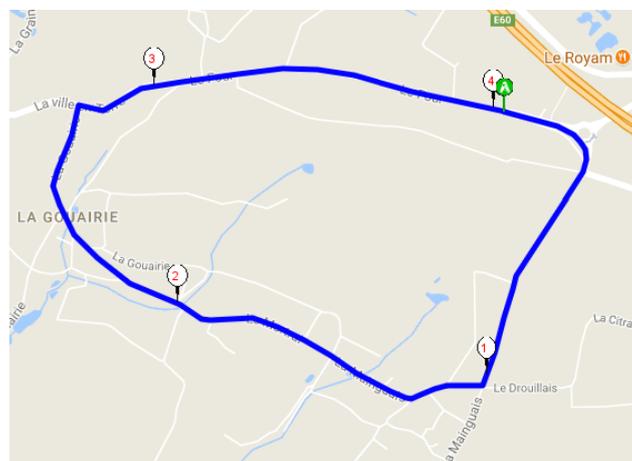
Les classements grimpeurs seront attribués aux points suivants :

- MG 1 : 14.5 Kms
- MG 2 : 27.5 Kms
- MG 3 : 50 Kms

Les classements meilleurs sprinteurs seront attribués aux points suivants :

- MS : 1^{er} tour
- MS : 3^{ème} tour
- MS : 5^{ème} tour

Circuit final :



Règlement de la course en Ligne :

Art1 – Organisation Générale :

Le Grand Prix Hyper U Savenay est organisé par le Vélo Club Savenay sous les règlements de la FFC. Il est organisé le 27 mai 2018 à 12h30.

Art2 – Type d'épreuve :

L'épreuve est ouverte aux coureurs D1 D2. L'épreuve comprend une partie en ligne de 55 Kms et une partie sur circuit de 24 Kms soit 78 Kms

Art3 - Participation :

Les engagements se font par internet sur le site de la FFC

Art4 – Réunion des directeurs sportifs :

La réunion des directeurs sportifs aura lieu sur le site de l'hyper u à 11h45. A l'issue de cette réunion, un tirage au sort sera effectué pour désigner l'ordre des véhicules de directeurs sportifs.

Art5 – Départ :

Le départ fictif sera donné sur le site de l'Hyper U. Les coureurs prendront la direction de Savenay et le départ réel sera donné en sortie de Savenay après le passage de la voie ferrée.

Art6 – Radio Tour :

Les informations course seront données par VHF sous un canal donné lors de la réunion des DS. Notre prestataire St Nazaire Olympique Club sera en mesure de fournir des radios pour les équipes susceptibles dans demander moyennant location pour celui-ci (la demande doit être faite auprès du SNOC au moins 1 semaine avant l'épreuve).

Art7 – Identification des coureurs :

Des dossards et plaques de Cadres seront distribués aux coureurs lors de l'émargement. Ils sont la propriété du VC Savenay et devront être rendu dès la fin de l'épreuve. Le dossard doit être porté à gauche du maillot.

Art8 – Assistance aux équipes :

L'organisation ne met pas de voiture à disposition des coureurs. Les véhicules de directeurs sportifs seront acceptés pour un minimum de 3 coureurs engagés au départ de la course.

Art9 – Condition de courses :

Les épreuves se dérouleront dans le respect des arrêtés préfectoraux. L'organisation se dégage de toute responsabilité en cas de non-respect de ces arrêtés.

Art10 – Ravitaillement :

Le ravitaillement sera fait selon les règles FFC à partir du 50^e kilomètre jusqu'à 20km de l'arrivée.

Art11 – délais de mise hors course :

Les délais de mise hors course seront définis par les arbitres.

Art12 – Classement :

Le classement de l'épreuve sera établi selon l'ordre de passage sur la ligne d'arrivée. Une vidéo Finish sera mise à disposition du juge à l'arrivée.

Le classement Grimpeur sera attribué par addition des points obtenus aux différents classements MG. Le barème des points distribués aux différents MG est le suivant :

1^{er} : 5pt,

2^e : 3pt,

3^e : 2pt,

4^e : 1pt

Le classement sprinteur sera attribué par addition des points obtenus aux différents classements MS.

Le barème des points distribués aux différents MS est le suivant :

1^{er} : 5pt,

2^e : 3pt,

3^e : 2pt,

4^e : 1pt

En cas d'égalité aux points sur ces 2 classements, le classement général départagera les coureurs.

Le classement du meilleur club se fera sur les 3 premiers coureurs du même club.

Art13 – Grille des prix

Les prix de l'épreuve seront des prix en nature

Art14 – Protocole :

Les coureurs suivant devront se présenter au podium dans les 10 minutes suivant l'arrivée :

- Les 3 premiers de l'épreuve.
- Le meilleur grimpeur.
- Le meilleur Sprinteur.
- Les 3 premiers coureurs du classement par équipe.

L'ensemble des remises protocolaires se déroule au podium protocolaire.

Le vainqueur recevra le maillot jaune Hyper U Savenay

Le meilleur sprinteur recevra le maillot vert Hyper U Savenay

Le meilleur grimpeur recevra le maillot à pois Hyper U Savenay

Art15 – Pénalités :

Le barème de pénalités FFC est le seul applicable.

Art3 - Participation :

Les engagements se font par internet sur le site de la FFC

Art4 – Identification des coureurs :

Des dossards seront distribués aux coureurs lors de l'émargement. Ils sont la propriété du VC Savenay et devront être rendu dès la fin de l'épreuve.

Art5 – Classement :

Le classement de l'épreuve sera établi selon l'ordre de passage sur la ligne d'arrivée. Une vidéo Finish sera mise à disposition du juge à l'arrivée.

Le classement Grimpeur sera attribué par addition des points obtenus aux différents classements MG. Le barème des points distribués aux différents MG est le suivant :

1^{er} : 5pt,

2^e : 3pt,

3^e : 2pt,

4^e : 1pt

Le classement sprinteur sera attribué par addition des points obtenus aux différents classements MS.

Le barème des points distribués aux différents MS est le suivant :

1^{er} : 5pt,

2^e : 3pt,

3^e : 2pt,

4^e : 1pt

En cas d'égalité aux points sur ces 2 classements, le classement général départagera les coureurs.

Art6 – Grille des prix

La grille de prix attribue 500€ sur 20 coureurs

Art7 – Protocole :

Les coureurs suivant devront se présenter au podium dans les 10 minutes suivant l'arrivée :

-Les 3 premiers de l'épreuve

-Le meilleur grimpeur

-Le meilleur Sprinteur

-Le meilleur Junior

-Le meilleur 3^e catégorie

L'ensemble des remises protocolaires se déroule au podium protocolaire.

Le vainqueur recevra le maillot jaune Hyper U Savenay

Le meilleur sprinteur recevra le maillot vert Hyper U Savenay

Le meilleur grimpeur recevra le maillot à pois Hyper U Savenay

Le meilleur Junior recevra le maillot blanc Hyper U Savenay

Le meilleur 3^e catégorie recevra le maillot bleu Hyper U Savenay